

# Quel avenir pour la filière hydrolienne en Bretagne ?

Sans appel d'offres, pas de déploiement industriel de ces turbines qui utilisent les courants marins pour produire de l'électricité. Mais la région, qui concentre un cinquième du potentiel national, veut y croire.

Reconnaissable à son socle jaune surmonté d'une immense hélice bleue, l'hydrolienne D10, de la société Sabella, symbolisait une filière naissante et pleine de promesses. En 2015, ce démonstrateur immergé à 55 mètres de fond, dans le passage du Fromveur près de l'île d'Ouessant (Finistère), devenait la première turbine à injecter de l'électricité dans le réseau français grâce à la force des courants marins.

Il y a certes eu quelques déconvenues : la machine a dû être remontée à la surface à quatre reprises pour être révisée. Mais depuis avril 2022, l'hydrolienne a fait ses preuves et tourne aujourd'hui 7j/7, 24h/24, approvisionnant les Ouessantins en électricité décarbonée. « **Maintenant que ça fonctionne, il n'y a plus d'entreprise pour s'en occuper** », s'agace Denis Palluel, le maire de l'île, amer devant ce « **gâchis** ».

**« Réussite technologique, mais échec commercial »**

Sabella a été placée en liquidation judiciaire le 19 janvier dernier. La société quimpéroise n'est pas parvenue à

reprenre. Pour le maire d'Ouessant, « **il faut absolument que l'hydrolienne reste en place, sinon ce serait un très mauvais signal** ».

La petite île vise en effet l'autonomie énergétique d'ici à 2030, à base d'un mix 100 % renouvelable comprenant de l'éolien, du photovoltaïque et de l'hydrolien. Cette dernière technologie fournit en moyenne 3 % des besoins du millier d'habitants, mais les jours de grande marée, « **ça peut monter jusqu'à 40 %** », pointe Denis Palluel. Selon nos informations, une société basée au Royaume-Uni se serait positionnée pour reprendre la main sur le site d'Ouessant.

## 1 GW de potentiel en Bretagne

Exploité au maximum, le potentiel hydrolien des courants du Fromveur est estimé à 1 Gigawatt (GW). Soit un cinquième du potentiel total de la France (5 GW), le reste étant concentré en Normandie, au large du raz Blanchard, à La Hague (Manche). Pas grand-chose comparé aux 45 GW d'éolien en mer visés d'ici à 2050, mais l'hydrolien répond à la problématique de l'isolement éner-



L'hydrolienne D10, de la société Sabella, est immergée au large d'Ouessant (Finistère).

PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

La filière s'impatiente, voire désespère, de répondre à ces fameux appels d'offres. Et compte sur la prochaine loi de programmation de l'énergie, qui n'en finit pas d'être repoussée, pour concrétiser les choses. Le texte pourrait sortir avant l'été. « **Les turbiniers et les énergéticiens sont dans les starting-blocks !** », assure Marc Lafosse, du syndicat des

énergies renouvelables.

Le gouvernement estimait jusqu'ici que la technologie n'était pas assez aboutie, mais une déclaration d'Emmanuel Macron aux Assises de la Mer, en novembre 2023, a redonné espoir : « **Nous n'allons pas lâcher la bataille de l'hydrolien** », avait assuré le chef de l'État. Dont acte ?

Julia TOUSSAINT.